

# CONSEIL DU DEVELOPPEMENT & DE LA RECONSTRUCTION

BEYROUTH - LIBAN

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Rapport EFM/92-Education et Reconstruction

## I

Basé sur les statistiques disponibles, sur certaines études élaborées par des organismes spécialisés et surtout sur les résultats de l'enquête menée par la mission de l'UNESCO au Liban en Février 1978, le rapport sous rubrique a pour objectif principal de "recenser les domaines prioritaires" et de définir des mesures d'urgence susceptibles de "remettre le système d'éducation en état de fonctionner". Les différents domaines de l'éducation sont analysés comme suit:

### 1- Caractéristiques socio-économiques (années 70)

- a- analyse des données démographiques (incomplètes et peu dignes de foi); importance des déplacements internes de populations (50.000 familles) et de l'exode vers l'étranger (400.000 personnes) suite aux événements.
- b- évolution de la main-d'oeuvre: taux d'activité en 1975, 23,2%; nombre de chômeurs actuels estimé à 100.000; domaines ayant le plus souffert par suite des migrations des travailleurs: le bâtiment, le commerce, l'hôtellerie et l'industrie.
- c- évaluation sommaire de la situation économique générale: expansion rapide entre 1970 et 1974; le PNB a atteint en 1976 et 1977 respectivement 40% et 70% du PNB en 1974.

### 2- Enseignement général

- a- caractéristiques et difficultés du système actuel: liens trop étroits aux structures socio-économiques et politiques; pas de politique éducative à long terme et de coordination des plans; mauvaise conception des bâtiments scolaires et pénurie de matériel; inégalité prononcée entre

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)

./.

l'enseignement public et l'enseignement privé (différences de niveau et de clientèle); responsabilités dispersées (ce qui limite considérablement le rôle de l'état et rend difficiles la mise en oeuvre de plans nationaux et le contrôle des enseignants) et inefficacité du système scolaire (grande proportion de redoublants).

b- influence des hostilités sur le système et dommages subis; identification des problèmes des enseignants et leurs causes (qualifications, nominations dépendant de considérations de groupes de pressions politiques), prolifération et décentralisation des écoles normales.

c- actions politiques et plans officiels: centre de recherche et de développement en matière d'éducation; plan de regroupement des écoles primaires et complémentaires, plan d'amélioration de la formation pédagogique, plan de rédaction et de publication de manuels scolaires; recommandations de mesures d'urgence susceptibles d'assurer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement, comme la création de nouvelles écoles par priorité dans les villages, l'amélioration des qualifications et des compétences des enseignants (en ouvrant de nouvelles écoles normales), la mise à la disposition des étudiants de manuels scolaires prêtés gratuitement.

### 3- Enseignement technique et formation professionnelle

a- facteurs à prendre en considération pour le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle: la valeur accordée à l'enseignement technique le place au second rang, la préférence étant accordée à l'enseignement général, moins coûteux; influence de phénomènes démographiques (à travers les hostilités): nécessité de compenser la perte d'une main-d'oeuvre qualifiée, de former du personnel à différents niveaux et de tenir compte des besoins des jeunes invalides; influence des hostilités sur divers secteurs d'activité économique (industries et secteur tertiaire).

- b- conséquences générales pour le développement futur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle: nécessité d'augmenter les effectifs dans l'enseignement technique, de restructurer et de centraliser cet enseignement en assurant une séparation précise entre les étudiants se destinant à un emploi ouvrier et ceux qui sont appelés à de plus longues études, et de renforcer leur formation, les emplois de travailleurs qualifiés devant désormais être pourvus par des libanais.
  
- c- situation de l'enseignement technique avant et après les hostilités: dommages subis par les archives et le matériel; ajournement de la mise en oeuvre du plan de développement de l'enseignement technique (dont l'essentiel demeure valable); progrès continus en ce qui concerne les effectifs et intérêt de plus en plus marqué pour les niveaux de formation les plus élevés.
  
- d- analyse de l'efficacité interne et de l'efficacité externe du système.
  
- e- plans gouvernementaux en matière d'éducation technique et de formation professionnelle: activités en cours à l'institut pédagogique national de l'enseignement technique, réaménagement des programmes d'étude et introduction d'une formation modulaire; plan sexennal de développement; formation d'informaticiens.
  
- f- propositions concernant le développement futur: fixer les critères à appliquer pour l'institution de nouveaux cours, équiper des ateliers et affecter de nouveaux locaux pour accueillir de nouveaux élèves, disposer d'ateliers mobiles de formation, réorganiser la formation de moniteurs, etc...

#### 4- Enseignement et formation agricoles

- a- situation générale de l'agriculture: 330.000 hectares de terres cultivables, contribution de l'élevage estimée à 36%; zone côtière réservée à la production maraichère et des fruits et à la production de primeurs en serre; la Bekaa' est la principale région de grande culture, où les principales pertes dues aux événements concernent les pompes d'irrigation, les machines agricoles et le bétail. Les

coopératives ne desservent que 20% des agriculteurs libanais; une autre source de crédit commence à prendre forme: la Banque Nationale du Développement Agricole.

- b- enseignement et formation agricoles: assurés aux 3 niveaux (pratique, secondaire, universitaire) par des écoles d'application, des écoles secondaires, et par l'Université Américaine de Beyrouth.
- c- besoins éventuels en matière d'enseignement et de formation agricoles: pas de possibilités de formation de techniciens de niveau supérieur qui seraient cependant fort utiles, l'agriculture devenant de plus en plus spécialisée; nécessité de la création d'un nouveau centre de formation dont les cours seraient destinés à certains groupes de la population (communauté agricole); transformation des écoles d'application en centres de formation pour agriculteurs.

#### 5- Education des adultes: faits et perspectives

- a- analyse de la situation avant et après les évènements:

Alphabétisation: compétence du Conseil National de l'Alphabétisation secondé par la Direction de l'Alphabétisation; taux élevé d'analphabètes en zone rurale; insuffisance de ressources humaines et de moyens financiers pour mettre en oeuvre un programme dont les objectifs comprendraient, outre les bases élémentaires de l'instruction, l'acquisition des habiletés professionnelles et la création de citoyens éclairés socialement.

Vulgarisation agricole: destinée aux paysans; activités interrompues depuis 1975, plus de 90% de l'équipement et du matériel de démonstration est porté manquant.

Développement communautaire: un nouveau centre pilote a été créé dans la banlieue de Beyrouth qui aura des activités polyvalentes (alphabétisation, formation professionnelle, artisanat...).

Education ouvrière et syndicale: ne fait que redémarrer par l'intermédiaire des deux centrales syndicales libanaises.

Programmes éducatifs pour la jeunesse: tous les efforts dans ce sens ont été suspendus à cause des évènements.

b- rôle du secteur privé

Ce rôle a été accentué suite aux évènements, plus ou moins coordonné par les pouvoirs publics:

alphabétiseurs volontaires et locaux mis à la disposition de la Direction;

actions ponctuelles de vulgarisation et de démonstration agricoles en rapport avec l'utilisation des produits;

programmes de formation et d'éducation des adultes (séminaires sur le thème du développement communautaire, sessions de formation professionnelle, création d'ateliers-coopératives);

éducation ouvrière et syndicale dans le cadre des entreprises.

c- besoins et perspectives, actions prioritaires:

extension de l'action ponctuelle actuelle d'alphabétisation;

dans le cadre de la formation pour le développement communautaire, création d'un mécanisme d'harmonisation et de coordination permettant d'assurer une meilleure utilisation des infrastructures existantes;

réactivation du service de vulgarisation agricole du Ministère de l'Agriculture où les besoins sont surtout matériels;

éducation non-formelle des jeunes et des femmes;

renforcement des moyens d'éducation de masse.

6- Personnel sanitaire: Analyse de recommandations:

a- analyse de la situation:

pas de données statistiques depuis les évènements;

mauvaise répartition régionale des médecins, infirmières et centres médicaux par rapport aux concentrations de population;

bon niveau de formation des médecins, dentistes et pharmaciens;

la formation du personnel infirmier est insuffisante;

la coordination des programmes et l'inspection des écoles de soins infirmiers sont défectueuses;

la formation des sages-femmes est assurée à la FFM et celle des techniciens de laboratoire au Laboratoire Central de la Santé Publique;

mauvaise organisation de la formation des techniciens en radiologie et des kinésithérapeutes;

pas de cours de formation d'enseignants du personnel sanitaire.

b- problèmes fondamentaux:

La formation du personnel médical n'est pas actuellement assurée dans des conditions satisfaisantes suite à la migration des professeurs étrangers et aux dommages subis par les établissements; l'UAB et la FFM où peuvent être formés des médecins, des dentistes et des pharmaciens, sont des universités privées où les droits de scolarité sont trop élevés; inexistence d'un plan général de développement; projet de création à long terme de 51 centres médico-sociaux: un centre pilote a été créé dans la banlieue de Beyrouth.

c- domaines d'importance stratégiques; mesures recommandées:

adjonction au Ministère de la Santé d'une division spéciale chargée de la planification et de la coordination des services sanitaires et de la formation; tenir compte dans l'exécution du projet de 51 centres médico-sociaux des besoins importants des régions rurales; aides nécessaires pour réaménager et rénover les centres de formation et le Laboratoire Central de la Santé Publique.

II

Le Rapport recommande des mesures d'urgence et des actions prioritaires ponctuelles à entreprendre dans les différents domaines de l'éducation et qui ne compromettraient pas les développements futurs éventuels:

- 1) -Faire face aux besoins pressants de locaux scolaires solides et bien conçus.
- Appliquer la stratégie de regroupement aux écoles complémentaires et secondaires et doter chaque village et chaque localité urbaine ou sub-urbaine d'au moins une école primaire.
- Regrouper les écoles normales et leur fournir l'équipement et le matériel de formation pédagogique nécessaire.
- Mettre en oeuvre un programme de prêt de manuels scolaires dans les écoles publiques.

- 2) -Etablir et appliquer des critères d'économie dans la création de nouveaux cours de l'enseignement technique, l'équipement des ateliers et la répartition de l'espace.
  - Renforcer la formation professionnelle extra-scolaire en formant des instructeurs et en utilisant des unités mobiles de formation.
  
- 3) -Créer un centre de formation agricole offrant un programme d'un an et organisant des cours destinés à certains groupes de population.
  - Transformer les trois écoles d'application en centres de formation pour agriculteurs.
  - Envisager d'accorder des bourses aux étudiants désireux de suivre les cours à la faculté d'agriculture de l'UAB où les frais de scolarité sont élevés.
  
- 4) -Etendre l'action actuelle d'alphabétisation et la transformer en campagne nationale susceptible de dispenser des connaissances et des capacités directement utilisables.
  - Multiplier les centres de développement communautaire dont l'action prioritaire sera axée sur la formation professionnelle accélérée des jeunes ruraux et semi-ruraux et sur les professions prioritaires: construction, mécanique générale, électricité.
  - Multiplier et rééquiper les équipes mobiles de vulgarisation agricole.
  - Mener une action de rééducation et de réhabilitation des jeunes.
  - Créer un centre national de rééducation et de réhabilitation des handicapés, des orphelins et des sans-logis.
  - Renforcer le rôle des moyens d'éducation de masse.
  
- 5) -Créer au sein du Ministère de la Santé une Division chargée de planification et de coordonner le développement des services de santé et d'améliorer le niveau du personnel sanitaire.
  - S'assurer d'une assistance technique pour réaliser le projet de création de 51 centres médico-sociaux dans une infrastructure appartenant à l'état.
  - Evaluer les dommages subis par l'école de soins infirmiers de Dekwané et formuler les recommandations concernant son développement et son installation dans des locaux appropriés.
  - Rénover le service de formation du Laboratoire Central de la Santé Publique.

III

Le Rapport de L'Unesco atteint généralement l'objectif qu'il s'est fixé: à la lumière des données disponibles, formuler des recommandations dans le but d'adopter des mesures d'urgence susceptibles de "remettre le système d'éducation en état de fonctionner"; il est d'ailleurs assez clair que, si de telles actions étaient actuellement entreprises, plusieurs domaines de l'éducation retrouveraient la forme normale de leurs activités d'avant les événements, doublée de certaines améliorations d'envergure limitée, telles que proposées dans le Rapport.

Pour atteindre cet objectif, le Rapport procède à une analyse des différents domaines de l'éducation, en se basant sur des informations incomplètes et non actualisées par suite des perturbations causées par les événements; en outre, les tableaux statistiques figurant en annexe n'ont pas fait l'objet d'une interprétation adéquate permettant de faire ressortir l'impact de ces chiffres sur le développement de l'éducation.

Pour ces raisons, (et pour d'autres, parmi lesquelles l'impossibilité d'obtenir, en Février 78, des informations plus complètes et plus dignes de foi), l'analyse précédente est loin d'être exhaustive, certains aspects de l'éducation (jeunesse et sports, éducation civique, etc...) ayant été laissés de côté.

Enfin le Rapport se contente de mentionner quelques unes des déficiences du système, sans en déterminer la nature exacte.

Pour établir ce qui pourrait être considéré comme un "papier de travail", il convient tout d'abord de définir avec précision les objectifs d'un tel document.

Cherche-t-on à mettre au point une ligne d'action sous forme de mesures ponctuelles à prendre à court terme dans le but de revenir au système qui était en vigueur avant les événements, en y apportant le cas échéant des améliorations localisées, abstraction faite de toute réévaluation intrinsèque; ou bien est-ce dans le but d'établir un "Plan Directeur de l'Education", avec des prédispositions pour un remaniement en profondeur et à long terme du système, qu'un tel "papier" devrait être préparé?

Une politique générale de l'éducation ne peut passer outre les considérations suivantes:

- Dans le cadre du plan de reconstruction, toute politique en matière d'éducation doit viser à développer au mieux le capital humain national, pierre angulaire de tout effort de reconstruction et de développement; ce qui justifie la première priorité à lui attribuer. Ainsi, il faut accepter le principe de ne ménager aucun effort susceptible de contribuer de près ou de loin à la promotion de l'éducation.
- Un fossé très profond existe entre les deux secteurs public et privé de l'éducation; combler ce fossé est un impératif qu'on ne peut en aucun cas ignorer, malgré les retombées (probablement heureuses par ailleurs) sur l'Administration en général.
- L'acuité des problèmes éducationnels de natures diverses a été très accentuée par les événements (délinquance, recrudescence de la criminalité, négligence des études et baisse générale du niveau culturel) et des actions immédiates de réhabilitation s'imposent.

Il apparaît donc que la solution idéale consisterait à élaborer un "Plan Directeur" à long terme, dont les mesures d'urgence constitueraient la première phase cohérente. Son objectif final serait de mettre sur pied un système d'éducation de très haut niveau, dont le fonctionnement serait assuré par des promoteurs hautement qualifiés.

Pour ce faire, en se basant sur le rapport de l'Unesco, le "papier" de travail devrait:

- Compléter et actualiser les données statistiques, et en donner une interprétation adéquate.
- Déterminer, à la lumière des données, les mesures d'urgence prioritaires dans le but de redémarrer certains domaines paralysés de l'éducation.
- Définir la structure du système final souhaité et les différentes étapes transitoires en tenant compte des considérations mentionnées ci-dessus (infrastructure et équipements, enseignement primaire gratuit et obligatoire, nouveaux programmes et niveaux à respecter, alphabétisation à l'échelon national et intensification de l'éducation civique, équilibre entre les secteurs public et privé de l'éducation).
- Définir la structure de l'Administration de l'Education à long terme.

L'élaboration d'un tel "papier" pourrait commencer au CDR par la répartition des tâches telles la collecte d'information utiles auprès des différentes sources concernées, le recensement et l'évaluation des problèmes éducationnels, techniques et financiers, et l'expression de politiques particulières à chaque domaine de l'éducation. La coordination des résultats de ce travail et la finalisation du "Plan Directeur de l'Education" se feraient par la suite sous la tutelle du CDR qui aura probablement recours à une assistance technique spécialisée en matière d'éducation.

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)